

Résolution présentée par la délégation du

Vanuatu

Thème Objectif 2030 : vers les 17 objectifs du développement durable

Concerne Une Journée Internationale contre les violences domestiques

L'Assemblée Générale,

Préoccupée par le taux de violences domestiques dont sont victimes les hommes et les femmes, que ce soit dans les pays en développement ou développés, qui n'a fait qu'augmenter en raison du Covid,

Rappelant que cette problématique n'aide pas à l'amélioration économique du pays en effet les violences domestiques contribuent à la perte d'argent due aux frais engagés pour sortir la victime de cette situation comme trouver un nouvel appartement ou même un avocat, alors que les mesures prises faites en amont ont un coût minimal,

Attristée pour toutes ces victimes qui ont subi ou qui souffrent encore actuellement de violences domestiques et qui considèrent ces violences comme justifiées, comme en Afghanistan, où 74,4% des hommes et 80,2% des femmes pensent que les violences domestiques sont explicables,

Soulignant que ce problème ne fait qu'aggraver la discrimination dans la société, voire éloigner les gens des uns des autres et exacerber les différences de classe sociale et l'inégalité entre les sexes,

Décide de mettre en place une Journée Internationale contre les violences domestiques que subissent tant les hommes que les femmes, durant laquelle un groupe de personnes, désigné par les associations de violences domestiques, expliquera et sensibilisera les adultes dans l'espace prévu à cet effet par chaque État et où les enfants seront sensibilisés dans les écoles durant toute la journée, ainsi que des représentants éclairciront aux adultes ainsi qu'aux enfants le comportement humain et indiqueront le cœur du problème pour chaque pays, de plus des activités de sensibilisation communautaire seront prévues et l'intégralité de la Journée Internationale sera diffusée à la télévision afin de sensibiliser la plus grand nombre.

*Le texte français fait foi*